



# Carnet de bord

2020 - 2021



HORAIRES



REPAS



EXTRA  
SCOLAIRE



AGENDA



DOCUMENTS



FRAIS ET  
GRATUITÉ



Chers parents,

Voici le carnet de bord de cette nouvelle année scolaire. Vous y trouverez toutes les informations et les documents importants qui vous seront utiles tout au long de l'année.

Cette année est particulière à cause de ce fameux virus ! Nous rentrons à l'école en « code jaune » (voir circulaire 7691). Certaines activités ne pourront pas avoir lieu comme un souper halloween par exemple.



Vous trouverez dans ce carnet une série de documents utiles.

Certains documents devront être complétés et seront à remettre au plus tard **le vendredi 4 septembre 2020** à la titulaire de votre enfant. Ceux-ci nous permettront de compléter ou créer le dossier de chaque élève de l'école.

D'autres documents devront être gardés à portée de main (comme l'exemplaire de motif d'absence) car ils pourront vous être utiles pendant l'année.

### Documents à remettre pour vendredi 4 septembre 2020 :

- Feuille reprenant les signatures parentales concernant les différentes informations (page 16)
- Droit à l'image (page 17)
- Fiche médicale (pages 18-19)
- Fiche de renseignements (pages 20-21)

### Projet d'établissement et règlement d'ordre intérieur :

En ce qui concerne le projet d'établissement et le ROI, vous pouvez les trouver sur notre tout nouveau site [www.lespetitsboulis.be](http://www.lespetitsboulis.be) . Le ROI doit encore être validé par le Cocoba, cette étape passée, il vous sera remis un exemplaire.

## Réunion de rentrée

Pour commencer, et afin de faire plus ample connaissance, une réunion de rentrée est prévue mais vu les circonstances sanitaires que nous connaissons, nous avons revu l'organisation de celle-ci. Vous recevrez mercredi un « flipbook » comprenant un maximum d'informations. Si vous avez des questions, une réunion zoom sera prévue ce **jeudi 3 septembre 2020 à 18h pour les P1+P2+P3 et à 18h45 pour les P4+P5+P6**. Une autre réunion sera prévue **le vendredi 4 septembre à 18h pour les M1+accueil et à 18h45 pour les M2 + M3**. Pas de verre de l'amitié du coup mais ce ne sera que partie remise dès que ce virus sera sous contrôle.

Le lien vers la réunion vous sera envoyé par mail.



## Composition de l'équipe :

Pour commencer cette année, voici comment se répartissent les classes.

D'éventuels changements peuvent survenir en fonction des attributions des titulaires temporaires, des absences du personnel et du nombre d'enfants.

### **En maternelle :**

Accueil et M1 : Mme Marjorie et une puéricultrice dont on attend la désignation, Mme Céline attendant un heureux événement !

M2 : Mme Marylène

M3 : Mme Marylène et Juf Nausikaa (immersion)

### **En primaire :**

P1 : Mme Céline + Juf Nathalie pour l'immersion

P2 : Mme Céline + Juf Nathalie pour l'immersion

P3 : Mme Delphine + Juf Nathalie pour l'immersion

+ Madame Céline pour les francophones

P4 : Mme Delphine + Juf Mieke pour l'immersion

+ Mme Jessica pour les francophones

P5 : Mme Jessica + Juf Mieke pour l'immersion

P6 : Mme Jessica + Juf Mieke pour l'immersion

Mme Brigitte s'occupera de l'éducation physique et de la piscine (en collaboration avec Mr Grégory) pour les primaires **tous les mardis en alternance (voir calendrier joint)**.

Mme Nathalie prendra en charge les maternelles pour les cours de psychomotricité **tous les vendredis matins**.

**ATTENTION** : même si l'accès à la piscine est à nouveau autorisé, les cours de piscine **ne reprendront pas avant le 1er janvier 2021**. En effet, la piscine basse de Blocry est actuellement fermée ! Les enfants du primaire auront donc sport 2h par semaine tous les mardis.



Le **cours de citoyenneté** sera dispensé, comme l'année passée, par Mr Fransquet Sammy.

Madame Says s'occupera des élèves de P5 et P6 pour les deux heures de cours de néerlandais imposées.

## A vos agendas :

- **Les congés officiels :**

Dimanche 27 septembre 2020 : fête de la Communauté française

Du lundi 2 novembre 2020 au vendredi 6 novembre 2020 : vacances d'automne (Toussaint)

Mercredi 11 novembre 2020 : Commémoration du 11 novembre

Du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1 janvier 2021 : vacances d'hiver (Noël)

Du lundi 15 février 2021 au vendredi 19 février 2021 : congé de détente (Carnaval)

Du lundi 5 avril 2021 au vendredi 16 avril 2021 : vacances de printemps (Pâques)

Vendredi 30 avril 2021 : congé (pour la fête du travail du 1er mai 2021)

Jeudi 13 mai 2021 : l'Ascension (+ pont le 14 mai 2020)

Lundi 24 mai 2021: Pentecôte

Du jeudi 1 juillet 2021 au 31 août 2021 : vacances d'été

## • Dates à retenir :

- 01/09/2020 Rentrée des classes et petit déjeuner collectif
- 03/09/2020 Réunion des parents via Zoom pour les classes primaires
- 04/09/2020 Réunion des parents via Zoom pour les classes maternelles
- 25/09/2020 Congé pédagogique
- 23/10/2020 Souper halloween (si nous passons en code vert)
- 12 et 13/11/2020 Congé pédagogique
- 17/12/2019 Marché de Noël
- 18/12/2019 Déjeuner de Noël
- 05/02/2020 Quiz musical (si nous passons en code vert)
- Mars Journée pyjama (*date à préciser*)
- 08/03/2020 Animation Cap Horizon primaire
- 27/03/2020 Fancy Fair et grand jeu (si nous passons en code vert)
- 07/05/2020 Portes ouvertes
- Juin 2020 voyage scolaire et remise des prix + ? en fonction du code couleur

*Il est possible que certaines dates changent, se rajoutent ou soient annulées suite aux mesures sanitaires.*



## Horaire de l'école :

Tout comme l'an passé et toujours afin de permettre les concertations avec toute l'équipe, vous aurez la possibilité de venir chercher vos enfants le vendredi à partir de 14h10. S'il ne vous est pas possible de venir à 14h10, pas de souci, les enfants seront pris en charge jusque 15h10 comme les autres jours, par des surveillants qui proposeront diverses activités. La garderie commencera, comme d'habitude, à 15h30. La sieste sera assurée pour les plus jeunes comme les autres jours de la semaine. L'heure ainsi « perdue » est répartie sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h15 à 12h30.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h15 à 8h15	Garderie assurée par Educ&Sport				
8h15 à 8h35	Accueil des enfants par les titulaires chargées de la surveillance du matin				
8h35 à 8h45	Accueil des enfants de <b>primaire</b> en classe				
8h35 à 9h00	Accueil des enfants de <b>maternelle</b> en classe				
8h45	Début des cours pour les primaires				
10h00 à 10h35	Collation saine = soupe pour les maternelles + récréation				
10h20 à 10h35	Récréation pour tous				
12h15			FIN DES COURS		
12h30 à 18h			Garderie		
12h00 à 13h30	Repas pour les maternelles + récréation				
12h30 à 13h30	Repas primaire + récréation				
14h10					FIN DES COURS
15h10	FIN DES COURS				
15h30 à 16h30	Etude facultative			Etude facultative	
15h30 à 18h00	Garderie assurée par Educ&Sport				

## Etude et garderie :

Une étude est proposée par Educ&Sport et est assurée par les enseignantes de l'école les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Celle-ci n'est pas obligatoire. Un enfant non-inscrit à l'étude sera automatiquement dirigé vers la garderie à partir de 15h30. Celle-ci ne requiert aucune inscription et vous sera facturée au temps passé selon les modalités suivantes :

<i>L M Me J V</i>	<i>forfait</i>	<i>par période</i>
<i>7h15 - 8h15</i>	<i>1,50€</i>	<i>1,50€</i>
<i>8h15- 8h30</i>	<i>gratuit</i>	<i>0€</i>
<i>L M J V</i>	<i>par minute</i>	<i>par période</i>
<i>Avant 15h30</i>	<i>gratuit</i>	<i>0€</i>
<i>15h30 - 16h15</i>	<i>0,048€</i>	<i>2,16€</i>
<i>16h15-18h</i>	<i>0,021€</i>	<i>2,20€</i>
<i>Maximum</i>		<i>4,36€</i>
<i>Mercredi</i>	<i>par minute</i>	<i>Par période</i>
<i>Avant 12h30</i>	<i>gratuit</i>	<i>0€</i>
<i>12h30 - 13h15</i>	<i>0,048€</i>	<i>2,16€</i>
<i>13h15 - 15h30</i>	<i>0,0165€</i>	<i>2,22€</i>
<i>15h30 - 16h15</i>	<i>0,048€</i>	<i>2,16€</i>
<i>16h15 - 17h30</i>	<i>0,0165€</i>	<i>1,23€</i>
<i>Maximum</i>		<i>7,77€</i>
<b><i>Retard</i></b>		<i>0,50€/min</i>

De plus amples informations sont disponibles dans l'avis joint à ce carnet et sur le site d'Educ&Sport.

## Entrées et sorties d'école :

Les enfants doivent être **obligatoirement** déposés par les parents à la garderie du matin ou à l'accueil (préau, cour de récréation ou classe selon l'heure).

Lors d'un éventuel retard, les enfants seront déposés dans leur classe par les parents.

A la sortie, nous vous demandons d'attendre derrière la barrière verte pour plus de sécurité.

**Si pour une quelconque raison votre enfant doit être repris par une personne autre que celles autorisées sur la fiche de renseignement, veuillez prévenir PAR ECRIT via le journal de classe ou le cahier de communication de votre enfant. C'est une question de sécurité !**

Cette année, et toujours à cause de la Covid-19, les modalités d'accompagnement varient un peu. Afin d'éviter les bouchons le matin, **les primaires rentreront entre 8h30 et 8h40** en classe (accueil). Vous pourrez amener votre enfant jusqu'à la porte de la classe, **en portant votre masque**.



Pour **les maternelles, de 8h45 à 9h00**, accueil en classe aussi, **toujours avec votre masque**.

**La garderie reste toujours ouverte de 7h15 à 8h15**; vous déposerez alors votre enfant dans le préau.

De 8h15 à l'heure d'accueil en classe, les enfants sont pris en charge par une enseignante, au préau ou dans la cour en fonction du temps.

A la sortie, pour les mêmes raisons, **les maternelles sortiront à 15h et les primaires à 15h10, le lundi, mardi et jeudi. Le mercredi à 12h05 pour les maternelles et 12h15 pour les primaires. Le vendredi, à 14h pour les maternelles** (la sieste est possible mais alors la sortie se fera à 15h) **et 14h10 pour les primaires**. Les enfants dont les parents ne peuvent venir les chercher plus tôt les vendredis, seront pris en charge jusque 15h10 comme un jour normal.

Nous vous demandons d'attendre votre enfant **derrière la grille verte**.

**La garderie sera, bien évidemment, assurée jusque 18h** au préau ou dans la cour en fonction de la météo.

**ATTENTION : port du masque obligatoire pour tous les adultes !**



## Absences

Tout d'abord, à partir du 1er septembre, l'obligation scolaire sera pleinement rétablie et ce, à partir de la 3ème maternelle ! Un document officiel de la FWB sera remis aux enfants de M3.

Vous trouverez ci-joint un justificatif d'absence. Il est à photocopier et remettre au titulaire de votre enfant dès **1 demi-jour d'absence.**

## A table !

Dans un esprit de collation santé, les enfants de maternelle dégusteront une soupe maison à 10h. Celle-ci est offerte par l'école.

De délicieux repas chauds sont cuisinés à l'école. Pour un potage, un plat et un dessert, il vous en coûtera :

- 2 € en maternelle
- 2.50 € en P1 et P2
- 3 € à partir de la P3
- 1€ la portion de frites **SI** elles sont au menu.

## **Réservations et paiements :**

La réservation des repas est obligatoire pour la bonne gestion des commandes de notre équipe cuisine. Dès réception du menu, veuillez compléter la feuille et la remettre **le plus rapidement possible** à la titulaire de votre enfant et **payer directement les repas réservés.**

Les menus sont distribués chaque mois. Cela vous permet de réserver les repas « à la carte » selon les préférences de vos enfants. Un exemplaire du menu est disponible sur notre nouveau site (toujours en construction mais déjà visible : [www.lespetitsboulis.be](http://www.lespetitsboulis.be)). Toute consommation doit être payée anticipativement. Ceci est une exigence de la FWB. **TOUS** les paiements se font par **virement.** (Compte numéro BE40 0882 8004 5863) Si votre enfant a été absent, vous pouvez déduire le montant du repas non pris du total de la réservation du mois suivant.

## **N'oubliez pas !**

**Les mercredis zéro déchet** sont toujours d'actualité ! Alors tous à vos boîtes, emballages réutilisables et gourdes.

## Les anniversaires :

Les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi du mois. A cause de la covid-19, nous n'accepterons que des « gâteaux » emballés individuellement. Nous vous remercions de votre compréhension.



## Les Amis des Boulis :

Les amis des Boulis, c'est notre dynamique association de parents. N'hésitez pas à les suivre sur leur page Facebook : [www.facebook.com/lesamisdesboulis](http://www.facebook.com/lesamisdesboulis). Vous aurez certainement de leurs nouvelles prochainement.

## Gratuité et frais scolaires annuels :

La gratuité pour toutes les années maternelles reste en vigueur dans notre école. Vous trouverez ci-après le document officiel de la FWB ainsi qu'un tableau reprenant les frais annuels estimés par les différentes activités.

## Estimation des frais annuels :

### EN MATERNELLE :

Activités	Accueil + M1	M2	M3
Théâtre x2*	5€ x2	5€ x2	5€ x2
Ferme pédagogique	15€	15€	15€
Activité cirque	15€	15€	15€
Verger	5€	5€	5€
Sortie en néerlandais*			6€
<b>TOTAL</b>	<b>45€</b>	<b>45€</b>	<b>45€</b>

\* En fonction des prix réels, un choix sera fait entre les activités afin de ne pas dépasser les 45€/an.

## EN PRIMAIRE :

Activités	
Théâtre en fr	10€
Théâtre en ndls	8€
Cap horizon	9€
Sortie pédagogique (P1/2/3) x2	30€
Sortie pédagogique (P4/5/6) x2	30€
Voyage fin année	20€
<b>TOTAL</b>	<b>77.00€</b>

En fonction des prix et des réalités de terrain (covid-19), certaines activités peuvent être supprimées. Le montant est le montant maximal à prévoir pour l'année scolaire.

## PISCINE (primaire) :

Pour les primaires, les entrées effectives à la piscine vous seront facturées périodiquement au prix de 1,70€ par entrée, sous réserve de rectification des piscines de Blocry. Comme déjà expliqué, la piscine de Blocry est fermée au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## RAPPEL :

**TOUT** paiement devra se faire par **virement** !

COMPTE repas	→	BE40 0882 8004 5863
COMPTE activités, piscine, ...	→	BE66 0882 1551 9443

# Documents officiels (pour les maternelles) à lire :

Un exemplaire papier vous a été remis via le cahier de communication de votre enfant.



## Obligation scolaire dès 5 ans

Chers parents,

**Dès 5 ans, l'inscription à l'école maternelle est désormais obligatoire.**



**2020 - 2021**

**Le droit à l'instruction est un droit fondamental de l'enfant.**

- » À partir de la rentrée scolaire 2020 - 2021, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale doivent présenter leur enfant à l'école tous les jours, dès l'âge de 5 ans.
- » Si toutefois l'enfant est absent, ils devront obligatoirement fournir un justificatif.



**TOUS LES JOURS À L'ÉCOLE**

**Dès 2 ans et demi**, un enfant peut être inscrit par ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale dans l'école de leur choix.

- » La fréquentation régulière de l'école maternelle permet à l'enfant d'entamer l'école primaire avec des bases solides et favorise la réussite de l'ensemble de sa scolarité.



**L'ÉCOLE MATERNELLE**

**C'est un lieu de rencontre, de sociabilisation et d'apprentissage.**

- » Grâce au jeu et à l'expérience, l'enfant apprend notamment à vivre en groupe, à s'exprimer et à gérer ses émotions dans le respect de soi et des autres. Il développe sa créativité et sa curiosité et s'approprie la langue utilisée à l'école.
- » Il construit les bases d'un apprentissage de qualité pour la suite de sa scolarité. Ces trois années préparent l'enfant à son entrée à l'école primaire.

**À 5 ans, l'école  
est désormais  
OBLIGATOIRE**

L'avenir,  
ça se prépare  
dès le plus  
jeune âge



Plus d'informations ? Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère - [www.fw-b.be](http://www.fw-b.be) - 0800 20 000  
Administration générale de l'Enseignement - Avenue du Port 16, 1080 Bruxelles  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

# Gratuité de l'enseignement maternel

Chers parents,

La Fédération Wallonie-Bruxelles a pris des mesures pour la **gratuité de l'enseignement maternel**. Vous trouverez ci-dessous une explication du fonctionnement de ce système de gratuité.

Ces mesures s'appliquent si votre enfant entre en **1ère ou en 2ème année maternelle** pendant l'**année scolaire 2020-2021**. Pour les élèves entrants en 3ème maternelle, ces mesures seront appliquées à la rentrée 2021-2022.



## L'ÉCOLE PEUT VOUS DEMANDER DE FOURNIR :

- » un cartable et un plumier de votre choix vides ;
- » une tenue adaptée pour la psychomotricité et pour la piscine ;
- » des langes (si nécessaire) et des mouchoirs pour votre enfant.

## L'ÉCOLE PEUT VOUS DEMANDER DE PAYER :

- » le prix d'entrée à la piscine et l'éventuel déplacement en bus ;
- » une participation financière aux activités scolaires :
  - » **45 euros maximum par année** scolaire pour les activités d'un jour (pour une excursion par exemple) ;
  - » **100 euros maximum** pour un séjour avec au moins une nuit (pour un séjour en classe verte par exemple). **Cette somme couvre toute la durée de la scolarité maternelle de votre enfant !**



## L'ÉCOLE NE PEUT PAS VOUS DEMANDER :

- » de fournir du matériel scolaire comme des marqueurs, une paire de ciseaux, de la colle, etc.;
- » d'acheter des vêtements (uniforme, tee-shirt et short pour la psychomotricité...) dans un magasin imposé ou auprès de l'école ;
- » de verser une somme d'argent quand vous allez inscrire votre enfant ;
- » de participer financièrement :
  - » à une caisse de solidarité ;
  - » à une recette, un bricolage, le costume de la fête scolaire, une collation imposée, etc.



## L'ÉCOLE VA VOUS FOURNIR :

- » un document informatif sur la «gratuité» à l'inscription de votre enfant et une estimation des frais que vous aurez à payer au cours de l'année scolaire ;
- » un journal de classe, un cahier ou une farde de communication ;
- » le matériel nécessaire à l'acquisition de compétences (fournitures scolaires, matériel, jeux éducatifs...).

**Si vous rencontrez des difficultés**, vous pouvez contacter la Direction de l'école ou l'association des parents d'élèves de l'école de votre enfant.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site **www.enseignement.be** dans la rubrique « De A à Z » → *Gratuité d'accès à l'enseignement obligatoire.*

## Justificatif d'absence

Je soussigné(e),

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

personne responsable de l'élève :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

vous prie d'excuser mon enfant pour l'absence  
du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### **MOTIF à rentrer à l'école dans les délais légaux.**

(à cocher ou compléter)

- Maladie de l'enfant uniquement avec un certificat médical joint.
- Décès dans la famille.
- Convocation par une autorité publique (joindre l'attestation)
- Autre motif à expliciter ci-contre.

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

Emplacement réservé au certificat médical  
ou  
à l'explication de l'absence.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Seront considérées comme **NON JUSTIFIEES**  
les absences :

- pour convenance personnelle.
- dues à l'anticipation ou à la prolongation de congés officiels.

*Conformément aux circulaires le lui imposant, la  
direction se doit d'avertir le Service de l'Obligation  
Scolaire des absences non justifiées.*

### **Cadre réservé à la direction**

Motif accepté : oui – non

Notation : e – m – d – c - \_\_\_\_\_

Notes : \_\_\_\_\_



**Signature parentale concernant les différentes informations de rentrée 2020-2021.**

Je soussigné(e) .....  
 responsable légal de ..... élève en .....  
 déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

		<b>Documents présent dans ce carnet ou sur notre site</b>	
<b>Documents à conserver à la maison</b>	Mot d'introduction		
	Projet d'établissement		
	ROI (à paraître)		
	Réunion de rentrée		
	Composition de l'équipe		
	A vos agendas		
	Horaire de l'école		
	Etude et garderie		
	A table !		
	Gratuité et frais scolaires annuels		
	Justificatif d'absence (primaire uniquement)		
Feuille de signatures parentales			
<b>Documents à remettre complétés pour le vendredi 06/09/2019.</b>	Droit à l'image		
	Fiche médicale		
	Fiche de renseignements		
	Etude si inscription (primaire uniquement)		

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature :

## DROIT A L'IMAGE

Déclaration parentale en matière de diffusion de l'image des élèves durant l'année scolaire 2020-2021 à l'école des petits Boulis de Gentinnes.

Dans le cadre de certaines activités scolaires ou parascolaires (classes de dépaysement, activités sportives, concours ...), des interviews de nos élèves peuvent être réalisées, des photographies prises par les membres de l'équipe ou par des tiers.

Dans ce contexte, nous sollicitons votre autorisation (entourer la proposition adéquate)

Je soussigné (e) .....  
parent légalement responsable de .....

- Autorise mon enfant à apparaître sur des photos et vidéos :
  - dans des travaux scolaires (cahiers, classeurs, panneaux d'affichages à l'école ...) oui – non
  - dans des documents scolaires (le journal de l'école, un avis, calendrier, ...) oui – non
  - dans des supports (clés usb, cd, ...) uniquement destinés aux parents d'élèves oui – non
  - sur le site internet, le Facebook de l'école oui – non
  - sur le site internet, le Facebook de l'association des parents oui – non
  - dans les médias (presse écrite, reportages télévisés,...) oui – non
  
- Autorise la prise de vue de mon enfant par un photographe professionnel pour des photographies individuelles et de groupes oui – non

**Je m'engage à ne pas utiliser et/ou diffuser d'images publiées via l'école dans lesquelles d'autres enfants pourraient apparaître.**

**Je m'engage à signaler par mail ([epcfgentinnes@gmail.com](mailto:epcfgentinnes@gmail.com)) un éventuel changement d'autorisation durant l'année scolaire 2020-2021.**

Date et signature :

# FICHE MEDICALE INDIVIDUELLE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021.

## Identité de l'enfant

Nom et prénom : .....

Né(e) le .....

Adresse : .....

CP ..... Localité : .....

Classe de : .....

## Médecin traitant

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Localité : .....

Tél. fixe : ..... GSM : .....

## Maladies et prises de médicaments

**Aucun médicament** ne pourra être administré à votre enfant sans un certificat médical qui indique clairement l'obligation de prendre un médicament pendant les heures de cours, la description du médicament et la posologie.

**Un écrit de votre part** doit nous être remis pour demander explicitement la collaboration de l'école à l'occasion de la dispensation du médicament et celui-ci doit être remis au titulaire.

## Informations médicales CONFIDENTIELLES

Groupe sanguin : .....

L'enfant est-il atteint de :

Affection cardiaque

Affection cutanée

Asthme

Allergie alimentaire

Laquelle ou lesquelles : .....

Allergie médicamenteuse

Laquelle ou lesquelles : .....

Allergie à certaines matières

Laquelle ou lesquelles : .....

Diabète

Epilepsie

Handicap moteur

Handicap physique

Rhumatisme

Autres : .....

Date du dernier rappel du tétanos (si reçu) : .....

Date du sérum antitétanique (si reçu) : .....

Date et signature :

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Merci de compléter lisiblement **TOUTES** les rubriques de cette fiche.

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Classe \_\_\_\_\_

No national : \_\_\_\_\_

(joindre une copie de la carte d'identité ou carte mutuelle. Merci)

Parents	
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
GSM : _____	GSM : _____
Mail : _____	Mail : _____

Personnes à contacter en cas d'urgence (autre que les parents) :

Nom + prénom	N° de téléphone/GSM	Lien avec l'enfant

**Faits particuliers** éventuels que vous aimeriez nous communiquer quant à la situation familiale de l'enfant :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Retours à la maison :

Une carte de sortie sera attachée au cartable de l'enfant.

Peut rentrer seul(e)	jour	Quand
oui – non	Lundi	12h30 et/ou 15h10 et/ou 16h30 (étude)
oui – non	Mardi	12h30 et/ou 15h10 et/ou 16h30 (étude)
oui – non	Mercredi	12h30
oui – non	Jeudi	12h30 et/ou 15h10 et/ou 16h30 (étude)
oui – non	Vendredi	12h30 et/ou 15h10

Attention : l'enfant autorisé à rentrer seul doit quitter l'école dès la fin des activités !

## Personnes mandatées pour reprendre l'enfant :

*(N'oubliez pas les parents des amis de vos enfants)*

Nom + prénom	N° de téléphone/GSM	Lien avec l'enfant

Pour les cas exceptionnels ou en cas de changement, une autorisation écrite via le journal de classe ou via un appel téléphonique (071/87.77.03) est **OBLIGATOIRE !!!**

Date et signature :

## Calendrier gymnastique/piscine

	<b>Gym (matin)</b>	<b>Gym/Piscine à partir du 01/01/21</b>	<b>Gym (Après-midi)</b>
<b>Mardi 01/09</b>	P5/P6	P3/P4*	P1/P2
<b>Mardi 08/09</b>	P1/P2	P5/P6*	P3/P4
<b>Mardi 15/09</b>	P3/P4	P1/P2*	P5/P6
<b>Mardi 22/09</b>	P5/P6	P3/P4*	P1/P2
<b>Mardi 29/09</b>	P1/P2	P5/P6*	P3/P4
<b>Mardi 06/10</b>	P3/P4	P1/P2*	P5/P6
<b>Mardi 13/10</b>	P5/P6	P3/P4*	P1/P2
<b>Mardi 20/10</b>	P1/P2	P5/P6*	P3/P4
<b>Mardi 27/10</b>	P3/P4	P1/P2*	P5/P6
<b>Mardi 10/11</b>	P5/P6	P3/P4*	P1/P2
<b>Mardi 17/11</b>	P1/P2	P5/P6*	P3/P4
<b>Mardi 24/11</b>	P3/P4	P1/P2*	P5/P6
<b>Mardi 01/12</b>	P5/P6	P3/P4*	P1/P2
<b>Mardi 08/12</b>	P1/P2	P5/P6*	P3/P4
<b>Mardi 15/12</b>	P3/P4	P1/P2*	P5/P6
<b>Mardi 05/01</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 12/01</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 19/01</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 26/01</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2

	<b>Gym (matin)</b>	<b>Piscine</b>	<b>Gym (Après-midi)</b>
<b>Mardi 02/02</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 09/02</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 23/02</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 02/03</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 09/03</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 16/03</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 23/03</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 30/03</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 20/04</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 27/04</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 04/05</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 11/05</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 18/05</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 25/05</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 01/06</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 08/06</b>	P1/P2	P5/P6	P3/P4
<b>Mardi 15/06</b>	P3/P4	P1/P2	P5/P6
<b>Mardi 22/06</b>	P5/P6	P3/P4	P1/P2
<b>Mardi 29/06</b>	P1/P2	P5/P6*	P3/P4

\*pas de piscine donc gym

